

**Communiqué de presse
Comunicat oficial**

À Toulouse, le 18 octobre 2024

8^{ème} dialogue Transfrontalier Andorre-Occitanie : la consolidation de la collaboration transfrontalière

Xavier Espot, Chef du Gouvernement de la principauté d'Andorre, et Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, se sont réunis ce vendredi, à l'occasion de la huitième édition du Dialogue transfrontalier Andorre-Occitanie qui se tenait cette année à Encamp (Principauté d'Andorre). Tous deux ont réaffirmé la volonté partagée commune de continuer à impulser la coopération transfrontalière au bénéfice du développement durable du territoire partagé et du bien-être des citoyens.

Simon Bertoux préfet de l'Ariège, et Didier Carponcin sous-préfet de Prades, ainsi que Jean-Claude Tribolet, ambassadeur de France en Andorre étaient associés à cette rencontre.

Aménagement des voies d'accès et achèvement de la 1^{ère} phase des travaux de la galerie avalanche H2

Dans le cadre du Comité stratégique pour le suivi des accords* en vue de l'amélioration, la viabilité et la résilience climatique des routes nationales 20, 320, 22 et 116, les deux parties définissent l'amélioration des liaisons routières comme clé pour le territoire. Pour la partie andorrane, il est question de 20 millions d'euros de contribution dans ces routes du réseau français, en raison de l'impact significatif sur la mobilité des personnes et des marchandises, et par conséquent, sur l'économie et le bien-être des citoyens.

L'Andorre et la France se sont félicités du bon déroulement des travaux des pare-avalanches de la galerie Hospitalet (H2). La réouverture à la circulation est prévue dans la nuit du 4 au 5 novembre et les travaux reprendront au printemps 2025 après la trêve hivernale. La galerie entrera en service à l'hiver 2025-2026 et évitera les interruptions récurrentes de la circulation lors d'épisodes de fortes chutes de neige.

Concernant la viabilité hivernale, les deux parties se félicitent du renforcement des communications entre les équipes des deux côtés de la frontière et de l'organisation de réunions de coordination et d'échanges d'expériences avant le début de la saison hivernale, ce qui permettra d'éviter des complications sur la route reliant la France et l'Andorre en cas de conditions météorologiques défavorables.

Collaboration policière et douanière et intensification de la coopération sanitaire, économique et culturelle

Le chef du gouvernement andorran et le préfet d'Occitanie se sont accordés sur le bon fonctionnement de la coopération dans les domaines policier et douanier. La multiplication des patrouilles mixtes et l'échange d'informations entre les services respectifs ont permis d'augmenter les saisies de tabac. À cet égard, Andorre a informé la délégation française que son Gouvernement travaille à modifier la loi sur le contrôle des marchandises sensibles afin de limiter le nombre de cartouches de tabac pouvant être payées en espèces.

Dans le domaine de la santé, les autorités andorranes et françaises sont convenues de renforcer la coopération entre le Service Andorran d'Attention Sanitaire (SAAS) et le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse afin d'élargir les services de santé accessibles aux patients andorrans. En outre, des travaux sont en cours, pour qu'Andorre devienne membre associé du Réseau Onco Occitanie afin d'améliorer les services aux patients touchés par le cancer.

Les deux délégations se sont accordées pour considérer que la collaboration transfrontalière est, dans le domaine de l'économie, une opportunité exceptionnelle pour développer des synergies qui favoriseront la croissance économique de nos deux territoires, en intégrant l'innovation, la technologie et la créativité.

Concernant le domaine de la culture, les deux parties ont évoqué la préparation de la candidature multinationale au patrimoine mondial de l'UNESCO « Les témoins matériels de la construction de l'État des Pyrénées : La Co-principauté d'Andorre » et ont fait part de la volonté d'intensifier la promotion culturelle avec la participation des acteurs des secteurs culturels des deux territoires.

Matérialisation du projet transfrontalier du chemin de la transhumance

Xavier Esport et Pierre-André Durand se sont également félicités de la matérialisation d'un projet transfrontalier qui démontre l'excellente collaboration entre nos deux pays : le Chemin de la transhumance appelé Estives, qui traverse les montagnes entre la Vall d'Incles, Canillo (Andorre) et le Plateau de Beille, Ariège (France).

L'objectif du projet est de mettre en valeur la pratique ancestrale de la transhumance, cataloguée au patrimoine immatériel de l'UNESCO, et de faire connaître ce mode de pâturage au public de manière claire et pratique. En même temps, il offre une nouvelle option de randonnée qui relie les deux territoires et qui peut être valorisée au niveau touristique.

La visite peut se faire dans les deux sens avec l'entrée, côté andorran, par la Vall d'Incles, et côté français par le Plateau de Beille. Il a une distance de près de 22 kilomètres et une pente positive de 1.370 mètres et dispose de deux refuges gardés le long du parcours, Juclar (Andorre) et Rhules (France) afin de pouvoir faire, si nécessaire, le parcours en plusieurs étapes et être ainsi accessible à tous les publics.

**accords signés en 2017 et 2022 entre la République française et la Principauté d'Andorre*

CONTACTS PRESSE

Préfecture de la région Occitanie

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75
Romarc ZURCZAK
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31
service-presse@occitanie.gouv.fr

Gouvernement d'Andorre

C. Prat de la Creu, 62-64 – Edif. Administratiu – AD500
Andorra la Vella – Principat d'Andorra
Tel.: (+376) 875 700 (ext. 5719) comunicacio@govern.ad

